

Service du plan scolaire et universitaire. Programme de travail 1969.

Numéro d'inventaire : 1988.00576.3

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de l'Éducation Nationale (Paris)

Date de création : 1968

Description : Liasses de feuilles sous chemise cartonnée et toilée.

Mesures : hauteur : 319 mm ; largeur : 244 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Généralités

Filière : Élémentaire et post-élémentaire

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

SERVICE DU PLAN



PROGRAMME DE TRAVAIL 1969

999 82 05

Debra M.
Museum

28 octobre 1968

NOTE A L'ATTENTION de :

- Monsieur ANTOINE
- Monsieur BLOT
- Monsieur de CHALENDAR
- Monsieur GAILLARD
- Monsieur THUILLIER
- Monsieur BRUYERE
- Monsieur BIANCHERI
- Monsieur FRUM
- Monsieur SIRINELLI
- Monsieur GAUTHIER x
- Monsieur RAYNAUD
- Monsieur BLANCHARD
- Monsieur REHARD.

Le projet de budget 1969 de l'éducation nationale sera examiné par l'Assemblée nationale cet après-midi et demain.

Le Président désire vous réunir auparavant, aujourd'hui à 11 heures, dans son Cabinet, en vue d'étudier notamment les grandes lignes d'un plan qui mettrait fin à l'insuffisance actuelle des C.E.T. et fusionnerait tous les établissements de second cycle du deuxième degré (C.E.T. courts, C.E.T. longs, lycées techniques, lycées dits classiques et modernes).

Quelques sondages laissent à penser que nous manquons actuellement de 30 à 40 C.E.T. nécessaires pour recevoir 25.000 enfants. Je vous serais obligé d'apporter tous les éléments en votre possession pour essayer de préciser ces chiffres.

u

Michel ALLIOT

Ministère
de
l'Éducation Nationale

Le Ministre

2719

Paris, le 1 OCT 1968

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

à

Monsieur GAUTHIER,
Directeur de la Pédagogie,
des Enseignements Scolaires
et de l'Orientation

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, la programmation 1969, ensemble de documents établis en étroite collaboration avec les diverses Directions intéressées et qui présentent la liste de toutes les opérations de construction d'un montant supérieur à 500 000 francs à engager durant l'année 1969 dans le cadre du projet de budget qui va être soumis au Parlement.

Vous voudrez bien faire activer la préparation des opérations qui y figurent et concernent votre Direction.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que ce dossier n'est pour le moment l'objet que d'une diffusion extrêmement restreinte et vous demande en conséquence de le considérer comme un document personnel d'information et de travail.



Edgar FAURE